

Prérequis pour l'obtention du permis B

- Parler, lire et comprendre le français
- Ne pas être atteint d'une pathologie incompatible avec la conduite automobile (arrêté du 21 décembre 2005)
- Être âgé de 17 ans pour le passage de l'examen pratique du permis de conduire (les conduites accompagnées doivent avoir fait 1 an et 3000km)

La formation au permis B (boîte manuelle) ou B78 (boîte automatique) est accessible :

- Dès 15 ans avec un apprentissage anticipé de la conduite (AAC) nommé aussi conduite accompagnée
- Dès 16 ans pour la conduite traditionnelle
- A partir de 18 ans pour la conduite supervisée

Contrôle médical :

Pour les permis de la catégorie B, il n'y a aucun contrôle médical obligatoire.

- En revanche, si vous avez un problème de santé, handicap physique, visuel, auditif ou cognitif, vous devez passer devant une commission médicale qui jugera de votre aptitude à la conduite (arrêté du 21 décembre 2005)